



Communauté métropolitaine
de Montréal

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 1^{er} mars 2019 de 9 h 30 à 12 h 00

Siège de la Communauté
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2019.
3. Présentation du rapport de suivi sur l'application de la réglementation sur l'assainissement de l'eau.
4. Modalités de la séance publique d'information – Assainissement de l'eau.
5. Affaires diverses.
6. Levée de la séance.